



Conditions générales de vente

OBJET : Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'association Périnatalité Bretagne et de son client dans le cadre de la vente des actions de formations. Toute action de formation de Périnatalité Bretagne implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

DOCUMENTS CONTRACTUELS : Les documents contractuels sont la Convention de formation, les Conditions générales de vente et la facture

PRIX, FACTURE ET REGLEMENT : Nos prix comprennent : le coût pédagogique et technique, les supports de cours et les frais de déplacement, d'hébergement, de repas du/des formateurs. L'association Périnatalité Bretagne n'est pas assujettie à la TVA en raison de son activité d'organisme de formation professionnelle au titre de l'article 261 4-4°-a CGI. Le règlement est dû à réception de la facture, adressée par l'association Périnatalité Bretagne dans les jours qui suivent la formation. Toute facture non honorée dans les délais légaux des marchés publics fera l'objet d'une demande d'intérêts moratoires.

DEDIT OU ABANDON : Tout annulation par le client doit être communiquée par écrit. En cas de dédit par l'organisme demandeur avant le début de l'action, l'organisme de formation ne lui facturera pas de cout.

NON REALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION : En application des articles L 6354-1 et L 6354-2 du code du travail, il est convenu entre les signataires que faute de réalisation totale ou partielle de la formation, l'organisme prestataire devra rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT : L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Périnatalité Bretagne pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de Périnatalité Bretagne. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.



Périnatalité Bretagne, association promotrice du réseau
de santé périnatale
N° SIRET 878 145 192 00026 – APE 8690D
Déclaration d'activités de formation 53351072835
Référéncé DATADOCK sous le n°0081114
Organisme de développement professionnel continu sous le n°9913



CONFIDENTIALITE : Les formateurs et les formations de Périnatalité Bretagne s'engagent au respect de la confidentialité des données personnelles des participants ou de celles des patients portés à leur connaissance, ainsi que celles de leurs pratiques de soin ou de toute autre information concernant leur activité professionnelle.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES : Conformément à la loi informatique et libertés n° 2004-801 du 06/08/2004, les données à caractère personnel sont recueillies à titre strictement confidentiel. Le client a le droit de s'y opposer. Le droit d'accès, de rectification et/ou de suppression s'exerce auprès de l'association Périnatalité Bretagne qui effectuera toute modification sur simple demande par e-mail à contact@perinatalite.bzh ou par courrier à Périnatalité Bretagne, 9 rue du Capitaine Dreyfus, 35 000 Rennes.

DIFFERENDS EVENTUELS : Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Rennes sera seul compétent pour régler le litige.